



## DIRECTION GENERALE ADJOINTE AUX TERRITOIRES ET MOBILITES

Direction des Mobilités

Antenne régionale des transports de l'Allier

Votre interlocuteur : Christine BLANCHET

Tél. : 04.73.31.82.33 / 04.73.31.85.00

Mail : christine.blanchet@auvergnerhonealpes.fr

Madame la Directrice,  
Monsieur le Directeur,

**Objet : Transports scolaires rentrée 2021/2022**

Le Conseil régional, le 27 avril 2021

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Les élèves scolarisés dans un établissement scolaire rattaché à leur commune de résidence peuvent s'inscrire gratuitement en ligne au transport scolaire pour l'année 2021/2022 sur le site <https://www.auvergnerhonealpes.fr/scolaire-allier> **du 3 mai 2021 au 19 juillet 2021**. A compter du 20 juillet, un complément de 30 euros par élève sera demandé à la famille sauf affectation tardive ou déménagement sous réserve de justificatifs.

Je vous précise les modalités suivantes :

- les élèves n'ayant jamais utilisé les transports scolaires peuvent s'inscrire du 3 mai au 19 juillet 2021 sur le site <https://www.auvergnerhonealpes.fr/scolaire-allier>;
- les élèves déjà inscrits en 2020/2021 doivent renouveler leur inscription sur le site <https://www.auvergnerhonealpes.fr/scolaire-allier>. Les familles recevront un courrier électronique et un SMS pour les informer ;
- les élèves qui n'ont pas accès à internet ou qui sont scolarisés dans un établissement non rattaché à leur commune de résidence (transport payant) doivent compléter le formulaire d'inscription joint et le renvoyer avant le 19 juillet 2021 (cachet de la poste faisant foi).

Ces démarches sont synthétisées dans la notice d'information jointe. Je vous invite à l'afficher dans votre établissement afin que les familles soient informées le plus largement possible.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'antenne régionale des transports de l'Allier